

## Son / sont

### 1) Son

#### cas 1:

«Son» peut être un adjectif possessif qui accompagne un nom au singulier. Dans ce cas, on peut le remplacer par «mon» ou «ton».

Exemple : Son cousin vit à Londres.

Mon cousin vit à Londres.

#### cas 2:

"Son" peut désigner un nom, le son que l'on entend.

Exemple : Le son de la télévision est trop fort.

### 2) Sont

«Sont» est la troisième personne du pluriel du verbe «être» au présent de l'indicatif. On peut le remplacer par «étaient».

Exemple: Elles sont sages.

Elles étaient sages.